

Ian Brossat ouvre aux Parisiens les commissions de désignation des logements sociaux

Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris, poursuit le travail engagé en faveur d'une attribution transparente des logements sociaux. A partir du 9 octobre, les commissions de désignation de la Ville de Paris, seront ouvertes au public. Il s'agira d'une première en France.

Depuis le début de son mandat, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et son adjoint Ian Brossat ont œuvré en faveur d'une plus grande équité et d'une plus grande transparence dans le processus d'attribution des logements sociaux. Cette détermination s'est notamment exprimée au travers de l'anonymisation des dossiers des demandeurs et la mise en place d'un système de cotation inédit, qui a rendu l'accession aux logements du parc social parisien plus juste et compréhensible par tous.

« La Ville de Paris marque aujourd'hui une nouvelle étape, en ouvrant les commissions hebdomadaires de désignations aux Parisiens qui souhaitent y participer », annonce Ian Brossat. Tous les Parisiens pourront candidater et un tirage au sort permettra de sélectionner chaque semaine trois personnes maximum. Ils assisteront à l'ensemble des débats de la commission, sans prise de parole. Afin d'assurer une rotation, chaque personne ne pourra venir qu'une seule fois.

« Notre objectif est d'abord pédagogique, puisque cette action permettra aux Parisiens de voir à l'œuvre la réalité concrète du processus d'attribution des logements sociaux », souligne l'adjoint. « Il s'agit aussi d'un nouveau pas symbolique, qui rappelle que sous les mandats de Bertrand Delanoë puis d'Anne Hidalgo, Paris est devenue une collectivité ouverte et transparente, bien loin des processus opaques qui ont pu exister avant 2001 », ajoute-t-il.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site de paris.fr : <http://www.paris.fr/participez>, onglet « commission de désignation ».

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr